**Organisation de la Formation initiale : l’ENFIP suspendue aux décisions gouvernementales**

La CAPN de titularisation d’une inspectrice stagiaire a été l’occasion de poser de nombreuses questions à l’ENFIP et au bureau RH2C (lire la déclaration liminaire) en charge de la formation. En l’absence de communication envers les lauréats de concours, cette CAPN s’est vite transformée en CAPN/GT formation !

Mais toutes les questions posées n’ont pas trouvé de réponse, l’administration se retranchant derrière les incertitudes liées au contexte et décisions gouvernementales.

***Pas de titularisation globale des stagiaires***

A situation exceptionnelle, les élus **CFDT-CFTC** Finances publiques ont demandé que tous les stagiaires de la promotion 2020/2021 soient titularisés

La DGFIP reste intransigeante sur le caractère probatoire du stage pratique et sur ce point n’envisage pas la titularisation de l’ensemble des stagiaires et ce, malgré les conditions dégradées de la formation théorique.

Pour approfondir certaines notions, l’ENFIP envisage de dispenser aux inspecteurs stagiaires une formation complémentaire d’une semaine en juin. Ces formations seraient scindées par blocs fonctionnels sans plus de précision : présentiel ou distanciel ? Le sujet est resté assez flou quant à sa mise en œuvre.

***EPLA : un peu de lumière sur leur formation***

Les dates de la formation socle ont enfin été annoncées : elle se déroulera du 14 juin au 23 juillet 2021. Si la situation sanitaire exige encore de limiter le nombre de personnes par salle à 6 (stagiaires et enseignants compris), la formation sera dispensée en distanciel. L’ENFIP ne pourra envisager de dispenser cette formation en présentiel que si la jauge passait à 12.

Même si toutes les modalités de leur formation ne sont pas arrêtées, les lauréats de l’examen professionnel et les promus par liste d’aptitude vont enfin pouvoir s’organiser !

***La grande transhumance des agents C***

Les élus **CFDT-CFTC** Finances publiques ont interpellé l’ENFIP sur l’organisation de la remise des ordinateurs portables aux futurs agents C stagiaires qui débuteront leur formation le 17 mai prochain.

Les agents C stagiaires vont devoir se déplacer dans les établissements de l’ENFIP pour récupérer un ordinateur portable.

Les élus **CFDT-CFTC** se sont étonnés de cette décision et ont formulé d’autres propositions.

Mais l’ENFIP a justifié sa décision en expliquant que cette remise s’accompagnera aussi d’une petite formation rapide aux outils de formation. L’argument ne nous a pas convaincus. Nous restons persuadés qu’en cette période de crise sanitaire, limiter les déplacements est un geste barrière.